

SUIVI DES ENGAGEMENTS DE L'ETAT LOCALISES EN INDRE-ET-LOIRE
ENGAGEMENTS DE L'ETAT REALISES OU SANS OBJET

15/07/2016

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
6	1 Saint-Avertin à Veigné	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Saint-Avertin à Veigné Passage aux abords de l'Anguicherie Traitement paysager par mise en place d'un merlon paysager conformément aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire" émises sur ce secteur.	EE Juillet 2009	82	5	1,655	1,655	Chambray- lès-Tours	1	En concertation avec la commune, des ajustements ont été apportés par rapport aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire". Le traitement paysager est terminé : bandes boisées et massif boisé. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.	GITER-00091 (Vue en plan des plantations lot 1) planche 3/30
7	1 Saint-Avertin à Veigné	La faune et la flore	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Saint-Avertin à Veigné Boisements de Tue Loup - Amphibiens 1) Implantation de boisements pour compenser la surface déboisée, 2) Limitation des emprises de chantier pour réduire l'impact sur le milieu.	EE Juillet 2009	82	6	1,892	2,105	Chambray- lès-Tours	1	1) Des boisements compensateurs ont été réalisés sur les communes de Monts et Sorigny pour une surface de 21,68 ha. 2) Les emprises ont été limitées au maximum	1) Conventions signées avec les propriétaires : CODEI-E0162-A0 et CODDT-E0296-A0 2) Superposition travaux/emprises
8	1 Saint-Avertin à Veigné	La faune et la flore	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Saint-Avertin à Veigné Fosse Sèche - Amphibiens 1) Implantation de boisements pour compenser la surface déboisée, 2) Limitation des emprises du chantier pour réduire l'impact sur le milieu.	EE Juillet 2009	82	9	2,525	2,746	Veigné	1	1) Des boisements compensateurs ont été réalisés sur les communes de Monts et Sorigny pour une surface de 21,68 ha. 2) Les emprises ont été limitées au maximum	1) Conventions signées avec les propriétaires : CODEI-E0162-A0 et CODDT-E0296-A0 2) Superposition travaux/emprises
13	1 Saint-Avertin à Veigné	L'aménage ment et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Saint-Avertin à Veigné Gués de Veigné : habitat et activités économiques (centre de formation Renault) Indemnisation des propriétaires dans les conditions prévues par le code de l'expropriation et prise en charge financière de la recherche d'un nouveau site d'implantation si les sociétés concernées souhaitent continuer leur activité	EE Juillet 2009	82	11	4,466	4,466	Veigné	1	Du fait de la réalisation de la tranchée couverte de Veigné, seule une partie de parcelle sans bâtiment reste impactée. Il y a eu une procédure d'expropriation pour cet élément (avec jugement). Renault est resté locataire du bâtiment et un protocole d'indemnisation a été signé en janvier 2013.	Ordonnance d'expropriation en date du 02/03/2012 Protocole d'indemnisation signé le 07/01/2013

SUIVI DES ENGAGEMENTS DE L'ETAT LOCALISES EN INDRE-ET-LOIRE
ENGAGEMENTS DE L'ETAT REALISES OU SANS OBJET

15/07/2016

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
1.1	1 Saint-Avertin à Veigné	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Saint-Avertin à Veigné Principe de rétablissement sur la commune de Saint-Avertin RD 943	EE Juillet 2009	83	SN1	0,3	0,3	Saint-Avertin	1	Du fait des études de détail du raccordement de Saint-Avertin, la RD 943 n'est pas impactée par le projet.	
3.1	1 Saint-Avertin à Veigné	Le bruit et les vibrations	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Saint-Avertin à Veigné Protection acoustique à la source par merlon Abords de La Californie	EE Juillet 2009	83	SN2	0,36	0,74	Chambray-lès-Tours	1	Des merlons (MEE 0011-2-1 - 4m x 165m et MEE 0011-2-2 - 4m x 140m) ont été réalisés.	Plan : GCSDS-00050
7.2	1 Saint-Avertin à Veigné	Le bruit et les vibrations	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Saint-Avertin à Veigné Protection acoustique à la source par merlon Abords de Tue Loup	EE Juillet 2009	83	SN4	1,89	2,1	Chambray-lès-Tours	1	Un merlon dépôt (MDP 0019-1), d'une hauteur supérieure à 4m (par rapport au terrain naturel) et supérieure à 8m (par rapport aux rails) et d'une longueur de 432m, a été réalisé. Des écrans acoustiques (EEE 0024-1 - 2,3m x 45m et EEE 0025-1 - 2,3m x 100m) ont été posés.	Plans EXE : GISAK-14016, IINGA-16200, IINGA-16201, IINGA-02200 et IINGA-02201
11.1	1 Saint-Avertin à Veigné	Le bruit et les vibrations	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Saint-Avertin à Veigné Protection acoustique à la source par écran Abords des Giraudières	EE Juillet 2009	83	SN8	3,34	3,34	Chambray-lès-Tours	1	La tranchée butonnée constitue un écran acoustique de grande hauteur à la source de bruit. Les études acoustiques le démontrent. L'engagement est donc respecté. De plus, et pour mémoire, les deux maisons situées à proximité de la LGV ont été achetées et détruites. La troisième a été achetée et non détruite. Les sites les plus exposés au bruit de l'autoroute A85 n'existent donc plus.	Vue en plan : GCSDS-00051-D3 Actes de vente : - 10/12/2009 (AD446) - 07/06/2010 (AD445 - détruite) - 15/12/2009 (AD444 - détruite) Etude acoustique

SUIVI DES ENGAGEMENTS DE L'ETAT LOCALISES EN INDRE-ET-LOIRE
ENGAGEMENTS DE L'ETAT REALISES OU SANS OBJET

15/07/2016

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
15.1	1 Saint-Avertin à Veigné	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Saint-Avertin à Veigné Principe de rétablissement sur la commune de Veigné Allée de Saint Laurent à Montbazou (CR 14)	EE Juillet 2009	83	SN11	5,2	5,2	Veigné	1	Une concertation avec la commune de Veigné a permis d'identifier les voiries qui seraient rétablies dans le cadre du projet. Le CR 14, déjà coupé par l'autoroute, ne fait pas partie de celles-ci. De plus, un merlon paysager a été réalisé à cet endroit afin de protéger La Maubennerie.	Convention de rétablissement de voiries CODEI C0104 signée par la Commune le 19/01/2016
15.2	1 Saint-Avertin à Veigné	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Saint-Avertin à Veigné Principe de rétablissement sur la commune de Veigné RD287	EE Juillet 2009	83	SN12	5,896	5,896	Veigné	1	La RD 287 est rétablie en place par le PRO 0058.	Convention de rétablissement de voiries CODEI C0101 signée par le CG le 14/05/2012 PV de réception du 08/12/2015
21	2 Veigné à Monts	Le patrimoine culturel	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Veigné à Monts Passage aux abords du manoir de Beau Pré Aménagement paysager en concertation avec le service départemental de l'architecture et du patrimoine et conformément aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire" émises sur ce secteur.	EE Juillet 2009	86	4	7,508	7,508	Veigné	1	Le projet paysager a fait l'objet d'un travail de concertation entre un architecte paysagiste et l'Architecte des Bâtiments de France. Massifs boisés, massif arbustifs et lisières plantées ont été réalisés lors de la saison de plantation 2015/2016.	GITER-00091 (Vue en plan des plantations lot 1) planche 9/30 GCENV-26100-A2 - Dossier paysager Manoir de Beau Pré
22	2 Veigné à Monts	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Veigné à Monts Passage aux abords de Bourg Cocu 1) Acquisition des bâtis d'habitation, 2) Traitement paysager conformément aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire" émises sur ce secteur.	EE Juillet 2009	86	5	7,524	7,524	Veigné	1	1) Les bâtis d'habitation ont été acquis. 2) En concertation avec la commune, des ajustements ont été apportés par rapport aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire". Le traitement paysager est terminé : massif boisé. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.	1) AB436 : acquisition - acte notarié du 15/12/2009 AB55/AB481 : ordonnance d'expropriation du 02/03/2012 AB480 : ordonnance d'expropriation du 12/04/2011 2) GITER-00091 (Vue en plan des plantations lot 1) planche 9/30

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
26	2 Veigné à Monts	Le paysage	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Veigné à Monts</p> <p>Franchissement de la vallée de l'Indre et de sa zone inondable</p> <p>Traitement paysager par :</p> <p>1) Reconstitution des lisières boisées, 2) Plantation de boisements denses avec une strate arbustive sur la zone à flanc de coteau au nord de la vallée, 3) Préservation des arbres existants et plantations sur le merlon séparant l'A 10 de la LGV sur l'amorce du coteau sud, 4) Etude architecturale pour le viaduc et l'amélioration de l'insertion visuelle du talus.</p> <p>Pour le maintien des caractéristiques de la zone inondable :</p> <p>5) franchissement en viaduc de la vallée de l'Indre (ouvrage d'approximativement 450 mètres de longueur, à définir précisément lors des études de détail) 6) pas d'appuis dans le lit mineur 7) respect de l'objectif de surélévation maximale de 1 cm au droit des secteurs habités en amont</p> <p>Pour la protection acoustique de la vallée :</p> <p>8) ajout de garde-corps pleins d'1,5 m de hauteur sur toute la longueur du viaduc, en continuité avec les protections acoustiques adjacentes.</p>	EE Juillet 2009	86	6	7,7	8,157	Veigné / Montbazou / Monts	1	<p>1)2) Du fait d'une pente raide, il n'est pas possible de réaliser des plantations. Il y a cependant eu un reboisement spontané et naturel. De plus, il y a eu peu de déboisement sur le coteau et dans la vallée inondable.</p> <p>3) Les arbres ont été préservés et le merlon a été végétalisé.</p> <p>4) Une étude architecturale a été réalisée pour le viaduc de l'Indre.</p> <p>5) Un viaduc de 463m de long (VIA 0079) a été réalisé.</p> <p>6) Le viaduc ne présente pas d'appuis dans le lit mineur,</p> <p>7) La limite d'exhaussement de 1 cm au niveau des zones d'enjeux est respectée.</p> <p>8) La réalisation de l'ouvrage intègre la mise en place de garde-corps pleins de 1,5m de haut sur toute la longueur de traversée (EEE 0079-1 et 0079-2),</p>	<p>1) 2) 3) GITER-00091 (Vue en plan des plantations lot 1) planches 9 et 10/30</p> <p>4) CODEI-AR101 Viaduc de l'Indre - Dispositions architecturales</p> <p>5) 6) 7) GCENV-22325</p> <p>8) IVCFH-11001 et IVCFH-11003</p>
28	2 Veigné à Monts	Le tourisme et les loisirs	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Veigné à Monts</p> <p>Sentier de Grande Randonnée n°46 et circuit de pays</p> <p>Rétablissement du cheminement par le pont-route de la RD 17</p>	EE Juillet 2009	86	9	8,974	8,974	Monts	1	<p>Le rétablissement de la route, désormais dénommée CR 100, en pont route (PRO 0089) permet le maintien du cheminement piéton du GR 46.</p>	<p>PV de réception du 06/01/2016</p>
17.2	2 Veigné à Monts	Le bruit et les vibrations	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Veigné à Monts</p> <p>Protection acoustique à la source par écran Abords du Château de Thorigny et de son gîte</p>	EE Juillet 2009	87	SN2	6,1	6,1	Veigné	1	<p>Un écran (EAR 0061-1 - 4m x 125m) a été posé.</p>	<p>Plan EXE : IINGA-06200-A0 et IINGA-06202-A0</p>

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page(s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
19.1	2 Veigné à Monts	Le bruit et les vibrations	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Veigné à Monts Protection acoustique à la source par merlon Franchissement de la VC13	EE Juillet 2009	87	SN3	6,7	6,7	Veigné	1	Un merlon (MAC 0064-1 - 3m x 435m) a été réalisé.	Plan EXE : IARLA-11071-B0
19.2	2 Veigné à Monts	Le bruit et les vibrations	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Veigné à Monts Protection acoustique à la source par merlon Abords du Manoir de Beau Pré	EE Juillet 2009	87	SN4	7,3	7,5	Veigné	1	Un merlon (MAC 0074-1 - 2m x 110m) a été réalisé, prolongé par l'EAR 0076-1 (1,5m x 125m).	Plans EXE : IARLA-11222, IINGA-07200 ET IINGA-07201
19.3	2 Veigné à Monts	Le bruit et les vibrations	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Veigné à Monts Protection acoustique à la source par écran Abords du Manoir de Beau Pré	EE Juillet 2009	87	SN5	7,5	7,7	Veigné	1	Un écran (EAR 0076-1 - 1,5m x 125m) a été posé.	Plans EXE : IINGA-07200-A0 et IINGA-07201-A0
26.1	2 Veigné à Monts	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Veigné à Monts Principe de rétablissement sur la commune de Montbazon RD17	EE Juillet 2009	87	SN6	8,15	8,15	Montbazon	1	La LGV passe en viaduc (VIA 0079) au dessus de la RD 17 conservée en place.	Convention de rétablissement de voiries CODEI C0101 signée par le CG le 14/05/2012 PV de réception du 08/12/2015
27.1	2 Veigné à Monts	Le bruit et les vibrations	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Veigné à Monts Protection acoustique à la source par merlon Abords de Vauxibault	EE Juillet 2009	87	SN7	8,46	8,46	Veigné	1	A cause d'une pente raide et d'un espace limité avec l'autoroute A10, la protection acoustique est assurée par un écran acoustique (EAC 0082-2 - 1,5 m x 230 m) et non par un merlon.	Vue en plan : GCSDS-00054-D2 Plans EXE : IINGA-10200 et IINGA-10202 Etude acoustique : GCSDS-04100 (p. 45/65)

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
30	3 Monts à Sorigny	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Monts à Sorigny Jumelage avec l'A10 au droit de la zone d'activités Isoparc Concertation avec Cofiroute et les collectivités territoriales au cours des études de détails.	EE Juillet 2009	90	2	11,175	11,832	Sorigny	1	La concertation a permis de limiter les coupures grâce à la mise en place de déviations, et le projet a été accepté par la Z.A. Isoparc. La convention relative au financement et à la réalisation des travaux d'aménagements divers dans la zone de jumelage 2 (A10 du PR 217+700 au PR 228+200) a été signée avec COFIROUTE. Les acquisitions nécessaires ont été signées avec Isoparc.	Convention relative au financement et à la réalisation des travaux d'aménagements divers dans la zone de jumelage 2 - A10 du PR 217+700 au PR 228+200- (V2 du 11/09/14) signée le 28/05/2015. Convention signée avec Isoparc (Syndicat Mixte SUD INDRE DEVELOPPEMENT) le 01/02/2012.
33	3 Monts à Sorigny	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Monts à Sorigny Passage aux abords du Château de Longue Plaine Traitement paysager par : • Densification du bosquet (arbres et strate arbustive) entre le château et la section courante de la LGV, • Densification végétale des abords de la LGV, • Reconstitution des lisières boisées.	EE Juillet 2009	90	4	12,27	12,27	Sorigny	1	La forêt (ainsi que l'autoroute A10) est présente entre le Château de Longue Plaine et la ligne. De plus, peu de déboisements ont été réalisés. De ce fait, aucune plantation complémentaire n'a été réalisée dans le secteur.	GITER-00091 (Vue en plan des plantations lot 1) planche 14/30
35	3 Monts à Sorigny	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Monts à Sorigny Bureaux de la gare de péage autoroutier de Sorigny Pour le maintien des fonctionnalités autoroutières équivalentes : 1) Acquisition des bâtiments, 2) Déplacement des bureaux de la gare de péage financé par le concessionnaire ferroviaire.	EE Juillet 2009	90	6	15,21	15,8	Sorigny	1	1) 2) Une convention relative au financement et à la réalisation des travaux de déplacement du centre de télé opération de Sorigny et des opérations connexes a été signée avec COFIROUTE qui en assure la maîtrise d'ouvrage.	1) 2) Convention relative au financement et à la réalisation des travaux de déplacement du centre de télé opération de Sorigny et des opérations connexes (V3 du 19/03/13) signée le 26/04/13. Avenant n°1 signé le 01/09/2015
36	3 Monts à Sorigny	La faune et la flore	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Monts à Sorigny Traversée du Bois de Longue Plaine - Passage Grande Faune Implantation d'un passage grande faune par-dessus la LGV, dimensionné pour le cerf élaphe, positionné au niveau du terrain naturel grâce à un abaissement du profil en long de la voie de raccordement. Ce passage permet également le rétablissement de l'allée menant au château en conservant la perspective existante.	EE Juillet 2009	90	9	16,387	16,387	Sorigny	1	Un passage pour la grande faune a été réalisé (PRO MS0 0024). Il rétablit l'allée historique menant au château sur une largeur de 3m et présente deux banquettes pour la faune, d'une largeur de 6m chacune.	Plan EXE : IMATA-40100-C0

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
29.3	3 Monts à Sorigny	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Monts à Sorigny Principe de rétablissement sur la commune de Monts Allée historique sur raccordement de Monts	EE Juillet 2009	91	SN5	15,73	15,73	Monts	1	L'allée historique est rétablie par le PRO MSO 0024.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0106 non encore signée par la commune PV de réception du 02/12/2015
29.4	3 Monts à Sorigny	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Monts à Sorigny Principe de rétablissement sur la commune de Sorigny VC2 sur raccordement de Monts	EE Juillet 2009	91	SN6	15,73	15,73	Sorigny	1	La VC2 est rétablie par le PRO MSO 0029.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0107 non encore signée par la commune PV de réception du 15/12/2015
34.1	3 Monts à Sorigny	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Monts à Sorigny Principe de rétablissement sur la commune de Sorigny CR 28	EE Juillet 2009	91	SN1	13,1	13,1	Sorigny	1	Une concertation avec la commune de Sorigny a permis d'identifier les voiries qui seraient rétablies dans le cadre du projet. Le CR 28 ne fait pas partie de celles-ci. De plus, l'ouvrage sous l'A10 avait été réalisé pour permettre un passage entre les parcelles Est et Ouest de la propriété de Longue plaine. Cependant, la propriété de Longue plaine est désormais totalement positionnée à l'Ouest de l'A10 et l'ouvrage n'est plus utilisé.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0107 non encore signée par la Commune.
34.3	3 Monts à Sorigny	Le bruit et les vibrations	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Monts à Sorigny Protection acoustique à la source par merlon Abords des Ruaux	EE Juillet 2009	91	SN2	13,18	13,18	Sorigny	1	Des merlons ont été réalisés et des écrans ont été posés : - MEE 0130-1 (1,5m x 1640m) - EEE 0130-1 (2m x 80m) - MAC 0132-1 (3m x 200m) - EEE 0133-1 (2,3m x 105m) - Merlons (5m x 260m)	Plans EXE : IARLA-12091, IINGA-11200, IINGA-11201-A0, IARLA-12131, IINGA-12200 et IINGA-12201
34.2	3 Monts à Sorigny	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Monts à Sorigny Principe de rétablissement sur la commune de Sorigny VC2	EE Juillet 2009	91	SN3	14,177	14,177	Sorigny	1	La VC2 est rétablie par le PRO 0141.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0107 non encore signée par la commune PV de réception du 15/12/2015

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
35.2	3 Monts à Sorigny	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Monts à Sorigny Principe de rétablissement sur la commune de Sorigny VC3	EE Juillet 2009	91	SN8	16,294	16,294	Sorigny	1	La VC3 est rétablie par le PRO 0162.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0107 non encore signée par la commune PV de réception du 15/12/2015
41	4 Villeperdue à Sainte-Catherine-de-Fierbois	Le tourisme et les loisirs	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Villeperdue à Sainte-Catherine-de-Fierbois Installation de loisirs: karting "Formule Kart de Touraine" Maintien de l'activité de loisirs par acquisition partielle dans les conditions prévues par le code de l'expropriation et indemnisation pour la construction d'une nouvelle piste à un autre emplacement.	EE Juillet 2009	94	3	17,69	17,865	Villeperdue	1	L'activité du Karting a été maintenue. Un protocole d'accord a été signé le 03/11/2011. Un acte de vente a été signé le 06/01/2012.	Protocole d'accord du 03/11/2011 Acte de vente du 06/01/2012
45	4 Villeperdue à Sainte-Catherine-de-Fierbois	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Villeperdue à Sainte-Catherine-de-Fierbois Passage aux abords de la Richerie Aménagement paysager conformément aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire" émises sur ce secteur.	EE Juillet 2009	94	7	20,73	20,73	Sainte Catherine-de-Fierbois	1	En concertation avec la commune, des ajustements ont été apportés par rapport aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire". Le traitement paysager est terminé : massif arbustif. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.	GITER-00091 (Vue en plan des plantations lot 1) planche 27/30
46	4 Villeperdue à Sainte-Catherine-de-Fierbois	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Villeperdue à Sainte-Catherine-de-Fierbois Passage dans le secteur Saint-Epain / Sainte-Catherine-de-Fierbois Elaboration d'un Schéma Directeur Paysager détaillant les principes d'insertion paysagère sur l'ensemble de ce secteur et étude des rétablissements de voirie.	EE Juillet 2009	94	8	21	22	Sainte Catherine-de-Fierbois	1	Le projet paysager a été réalisé en concertation avec la commune de Sainte-Catherine-de-Fierbois et les exploitants agricoles. Un linéaire de haies de 7 km (sur les communes de Sainte-Catherine-de-Fierbois et Sainte-Maure-de-Touraine), dont l'entretien sera à la charge de MESEA, a été réalisé. De plus, des massifs boisés ainsi que des boisements compensateurs ont été réalisés dans cette zone.	CR réunion en Mairie du 22 juillet 2013 Vue en plan des plantations : - GITER-00091 planches 29 et 30/30 - GITER-00092 planches 1 à 5/23
39.1	4 Villeperdue à Sainte-Catherine-de-Fierbois	Le bruit et les vibrations	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Monts à Sorigny Protection acoustique à la source par merlon Abords de la Girandelière	EE Juillet 2009	95	SN1	17,06	17,06	Sorigny / Villeperdue	1	Un merlon (MAC 0173-1 - 2,3m x 360m) a été réalisé et un écran (EEE 0170-1 - 2,3m x 315m) a été posé.	Plans EXE : GISAK-16164-A1, IINGA-14200 et IINGA-14203-A0

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
40.1	4 Villeperdue à Sainte- Catherine-de- Fierbois	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Villeperdue à Sainte-Catherine-de-Fierbois Principe de rétablissement sur la commune de Villeperdue RD21	EE Juillet 2009	95	SN2	17,62	17,62	Villeperdue	1	La RD 21 est rétablie par le PRO 0176.	Convention de rétablissement de voiries CODEI C0101 signée par le CG le 14/05/2012 PV de réception du 08/12/2015
45.1	4 Villeperdue à Sainte- Catherine-de- Fierbois	Le bruit et les vibrations	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Villeperdue à Sainte-Catherine-de-Fierbois Protection acoustique à la source par merlon Abords de la Richerie	EE Juillet 2009	95	SN6	20,73	20,73	Sainte Catherine- de-Fierbois	1	Un merlon (MEE 0206-2 - 5m x 580m) a été réalisé.	Plans EXE : IARLA-12831 et IARLA-12741
49	5 Sainte- Catherine-de- Fierbois à Sainte-Maure- de-Touraine	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sainte-Catherine-de-Fierbois à Sainte-Maure-de-Touraine Passage aux abords de la Pagerie, de la Tinellière et de la Bourdonnière Aménagement paysager par mise en place et plantation de merlons paysagers conformément aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire" émises sur ce secteur.	EE Juillet 2009	98	1	23,449	24	Sainte Catherine- de-Fierbois	1,2	En concertation avec la commune, des ajustements ont été apportés par rapport aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire". Le traitement paysager est terminé : haies. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.	GITER-00091 (Vue en plan des plantations lot 1) planche 27/30 GITER-00092 (Vue en plan des plantations lot 2) planche 1/23
51	5 Sainte- Catherine-de- Fierbois à Sainte-Maure- de-Touraine	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sainte-Catherine-de-Fierbois à Sainte-Maure-de-Touraine Passage aux abords des Jaux Traitement paysager par plantation d'une haie bocagère le long de la LGV, insérée dans le maillage existant conformément aux principes proposés dans le schéma directeur paysager.	EE Juillet 2009	98	2	24,9	24,9	Sainte Maure de Touraine	2	Le traitement paysager est terminé : haies. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.	GITER-00092 (Vue en plan des plantations lot 2) planche 2/23
50	5 Sainte- Catherine-de- Fierbois à Sainte-Maure- de-Touraine	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sainte-Catherine-de-Fierbois à Sainte-Maure-de-Touraine Traversée de Sainte-Maure-de-Touraine Aménagement paysager par mise en place et plantation de merlons paysagers conformément aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire" émises sur ce secteur.	EE Juillet 2009	98	4	24,59	28,19	Sainte Maure de Touraine	2	En concertation avec la commune, des ajustements ont été apportés par rapport aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire". Le traitement paysager est terminé : haies, haie arbustives, massifs arbustifs, massif boisé. Des merlons paysagers sont présents à l'Est et à l'Ouest de la ligne. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.	GITER-00092 (Vue en plan des plantations lot 2) planches 3 à 5/23

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
54	5 Sainte-Catherine-de-Fierbois à Sainte-Maure-de-Touraine	La faune et la flore	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sainte-Catherine-de-Fierbois à Sainte-Maure-de-Touraine</p> <p>Traversée de la Prairie humide des Grands Prés - amphibiens, lépidoptères, espèces végétales remarquables,</p> <p>1) Limitation des emprises du chantier et des déplacements des engins pour réduire l'impact sur le milieu, 2) Balisage et mise en défens des stations de plantes remarquables en phase travaux, 3) Déplacement des stations de plantes remarquables situées dans l'emprise vers les prairies situées plus à l'ouest, 4) Acquisition d'environ 1,5 ha de cultures cynégétiques le long du ruisseau des Grands Prés, pour les transformer en prairie, 5) Acquisition et rétrocession en vue d'un suivi écologique des prairies résiduelles à Fritillaire pintade et Orchis à fleurs lâches, 6) Mise en œuvre d'une gestion écologique adaptée par convention avec le propriétaire de la mare de la Séguinière, 7) Mise en place d'une assise drainante sous le remblai, afin de rétablir les écoulements hydrauliques.</p>	EE Juillet 2009	98	5	26,51	26,533	Sainte Maure de Touraine	2	<p>1) Les emprises du projet et des travaux, notamment pour la circulation des engins, ont été limitées au strict nécessaire sur le secteur des Grands Prés.</p> <p>2) Le balisage et la mise en défens des stations botaniques remarquables ont été effectués en phase travaux.</p> <p>3) La station de Fritillaire pintade a été transférée en septembre et octobre 2012. Une convention a été signée avec le propriétaire/exploitant de la prairie d'accueil en juillet 2015.</p> <p>4) Le propriétaire n'est pas vendeur de la parcelle de 1,5 ha de cultures cynégétiques. Un conventionnement dans le cadre des mesures compensatoires environnementales n'est pas non plus envisageable.</p> <p>5) Le propriétaire n'est pas vendeur des prairies résiduelles à Fritillaire pintade et Orchis à fleurs lâches. Cependant, une convention en vue de mesures compensatoires environnementales a été signée en juillet 2015 (28 ha). Elle inclue des prairies résiduelles avec espèces végétales remarquables (Fritillaire, Orchis, Hottonie, ...). Elles seront gérées écologiquement sur une période de 25 ans renouvelable.</p> <p>6) Une convention a été signée avec le propriétaire/exploitant en juillet 2015.</p> <p>7) Mise en place de 80 cm de base drainante en base de remblai.</p>	<p>1) Superposition travaux/emprises</p> <p>2) GIENV-EE002-A1 (Suivi des EE dont SGI est acteur - Lot 2)</p> <p>3) Rapport de transfert + convention de mesures compensatoires</p> <p>4) et 5) Courrier de M. GERVAIS du 26/05/2014 (Réf. Courrier arrivé DT : A-2014-0093) + convention de mesures compensatoires</p> <p>6) Convention signée avec M. GERVAIS</p> <p>7) GISAX-20668-A2 (Dossier de récolement RBT 0268A)</p>
55	5 Sainte-Catherine-de-Fierbois à Sainte-Maure-de-Touraine	Le paysage	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sainte-Catherine-de-Fierbois à Sainte-Maure-de-Touraine</p> <p>Passage aux abords de la Crosneraie</p> <p>Aménagement paysager conformément aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire" émises sur ce secteur.</p>	EE Juillet 2009	98	6	26,72	26,72	Sainte Maure de Touraine	2	<p>En concertation avec la commune, des ajustements ont été apportés par rapport aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire". Le traitement paysager est terminé : haies et bandes boisées. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.</p>	<p>GITER-00092 (Vue en plan des plantations lot 2) planche 4/23</p>

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
56	5 Sainte-Catherine-de-Fierbois à Sainte-Maure-de-Touraine	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sainte-Catherine-de-Fierbois à Sainte-Maure-de-Touraine Passage aux abords de la Grande Barangerie Aménagement paysager conformément aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire" émises sur ce secteur.	EE Juillet 2009	98	7	27,19	27,19	Sainte Maure de Touraine	2	En concertation avec la commune, des ajustements ont été apportés par rapport aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire". Le traitement paysager est terminé : haies. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.	GITER-00092 (Vue en plan des plantations lot 2) planche 5/23
57	5 Sainte-Catherine-de-Fierbois à Sainte-Maure-de-Touraine	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sainte-Catherine-de-Fierbois à Sainte-Maure-de-Touraine Passage aux abords de la Cochetière Aménagement paysager conformément aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire" émises sur ce secteur.	EE Juillet 2009	98	8	27,65	27,65	Sainte Maure de Touraine	2	En concertation avec la commune, des ajustements ont été apportés par rapport aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire". Le traitement paysager est terminé : haies. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.	GITER-00092 (Vue en plan des plantations lot 2) planche 5/23
53.1	5 Sainte-Catherine-de-Fierbois à Sainte-Maure-de-Touraine	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sainte-Catherine-de-Fierbois à Sainte-Maure-de-Touraine Principe de rétablissement sur la commune de Sainte-Maure-de-Touraine RD128	EE Juillet 2009	99	SN3	25,64	25,64	Sainte Maure de Touraine	2	La RD128 est rétablie par le PRO 0256.	Convention de rétablissement de voiries CODEI C0101 signée par le CG le 14/05/2012 PV de réception du 18/11/2015
53.2	5 Sainte-Catherine-de-Fierbois à Sainte-Maure-de-Touraine	Le bruit et les vibrations	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Villeperdue à Sainte-Catherine-de-Fierbois Protection acoustique à la source par merlon Abords de la Boisselière	EE Juillet 2009	99	SN4	25,48	25,64	Sainte Maure de Touraine	2	Un merlon (MEE 0254-2 - 1,5m x 135m) a été réalisé.	Plans EXE : ITEGA-20011

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
55.1	5 Sainte-Catherine-de-Fierbois à Sainte-Maure-de-Touraine	Le bruit et les vibrations	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Villeperdue à Sainte-Catherine-de-Fierbois Protection acoustique à la source par merlon Abords de la Crosneraie	EE Juillet 2009	99	SN5	26,72	26,72	Sainte Maure de Touraine	2	Des merlons (MAC 0266-1 - 3m x 200m et MEE 0270-1 - 4m x 565m) ont été réalisés.	Plans EXE : ITEGA-20251
57.2	5 Sainte-Catherine-de-Fierbois à Sainte-Maure-de-Touraine	Le bruit et les vibrations	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Villeperdue à Sainte-Catherine-de-Fierbois Protection acoustique à la source par merlon Abords de la Cochetière	EE Juillet 2009	99	SN7	27,65	27,65	Sainte Maure de Touraine	2	Des merlons (MEE 0271-2 - 1,5m x 390m et MEE 0276-2 - 2m x 495m) ont été réalisés.	Plans EXE : ITEGA-20251 et ITEGA-20021
57.3	5 Sainte-Catherine-de-Fierbois à Sainte-Maure-de-Touraine	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sainte-Catherine-de-Fierbois à Sainte-Maure-de-Touraine Principe de rétablissement sur les communes de Sainte-Maure-de-Touraine et Sepmes CR82	EE Juillet 2009	99	SN8	28,2	28,2	Sainte Maure de Touraine / Sepmes	2	Une concertation avec les communes de Sainte-Maure-de-Touraine et Sepmes a permis d'identifier les voiries qui seraient rétablies dans le cadre du projet. Le CR 82 ne fait pas partie de celles-ci. La circulation se fera par la VC 9 au Nord et par la RD 790 au Sud.	Conventions de rétablissement de voiries : CODEI C0110 et C0111 non encore signées par les Communes.
58	6 Sepmes à Draché	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sepmes à Draché Passage aux abords des Crorons Traitement paysager par : • Plantation d'un boisement sur l'ensemble du dépôt de matériaux prévu, • Plantations arbustives sur le talus de la LGV, • Plantation d'un haie bocagère dense côté est de la LGV.	EE Juillet 2009	102	1	29,445	29,445	Sepmes	2	Le traitement paysager est terminé : massifs arbustifs et massifs boisés à l'Ouest de la ligne, aux abords des Crorons, et haies à l'Est. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.	GITER-00092 (Vue en plan des plantations lot 2) planche 7/23
59	6 Sepmes à Draché	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sepmes à Draché Passage aux abords de la Baronnie Traitement paysager par : • Modelé paysager végétalisé avec une haie bocagère dense et un massif arbustif, • Protection de massifs arbustifs en crête, • Remise en culture du dépôt de matériaux à l'ouest de la LGV.	EE Juillet 2009	102	2	30,225	30,225	Sepmes	2	Le traitement paysager est terminé : haies, bandes boisés et lisières chiroptères. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016. Le dépôt de matériaux situé entre la VLT et la ligne LGV, côté ouest, fait l'objet d'aménagements paysagers.	GITER-00092 (Vue en plan des plantations lot 2) planche 8/23

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
62	6 Sepmes à Draché	La faune et la flore	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sepmes à Draché</p> <p>Traversée de la vallée et des Coteaux de la Manse - chiroptères, espèce végétale protégée</p> <p>1• Interdiction de l'accès au chantier par la route longeant le fond de la vallée pour éviter la destruction de la station de Céphalanthère à longues feuilles, 2• Expertise préalable aux travaux de déboisement, afin de repérer la présence d'éventuels arbres gîtes susceptibles d'abriter des chiroptères si les déboisements ne sont pas réalisés entre août et octobre, 3• Aménagement écologique des lisières forestières nouvellement créées.</p>	EE Juillet 2009	102	3	30,465	30,6	Sepmes	2	<p>1) Une piste d'accès au chantier depuis la RD 760 a été créée afin de contenir les circulations d'engins dans le périmètre autorisé. Cette disposition a permis d'éviter les atteintes à la station de Céphalanthère à longues feuilles.</p> <p>2) Les arbre gîtes ont été marqués. Le déboisement a été réalisé avant fin mars 2012 en présence d'associations de protection de la nature.</p> <p>3) Des lisières chiroptères ont été plantées en 2015/2016.</p>	<p>1) GIENV-EE002-A1 (Suivi des EE dont SGI est acteur - Lot 2)</p> <p>3) GITER-00092 (Vue en plan des plantations lot 2) planche 8/23</p>
61	6 Sepmes à Draché	Le paysage	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sepmes à Draché</p> <p>Franchissement de la vallée de la Manse</p> <p>Traitement global du franchissement de la vallée incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de garde-corps pleins de 1,5 m de hauteur pour réduire les émissions sonores à la source, • Franchissement total de la vallée par un viaduc d'approximativement 130 mètres, à définir précisément lors des études de détail, • Talutage en entrée et sortie du viaduc, dans le prolongement des garde-corps et dans le respect des enjeux environnementaux, • Traitement paysager par replantation de haies bocagères intégrant le tracé LGV à la trame végétale sur la commune de Sepmes. 	EE Juillet 2009	102	4	30,46	30,6	Sepmes	2	<p>1) La réalisation de l'ouvrage intègre la mise en place de garde-corps pleins de 1,5m de haut sur toute la longueur de traversée, prolongés de 10m au sud (EEE 0305-1 et 0305-2).</p> <p>2) Un viaduc de 117 m de long (VIA 0305) a été réalisé.</p> <p>3) Les talus ont été aménagés au nord et au sud de l'ouvrage, en intégrant les descentes d'eau de part et d'autre de l'ouvrage.</p> <p>4) Le traitement paysager est terminé : massifs boisés, massif arbustif et lisières chiroptères. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016. De plus, il y a eu peu de déboisement.</p>	<p>1) GCLYO-71103</p> <p>2) Plans EXE : IBECJ-11000 et IBECJ-12000</p> <p>4) GITER-00092 (Vue en plan des plantations lot 2) planche 8/23</p>
63	6 Sepmes à Draché	Le paysage	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sepmes à Draché</p> <p>Passage aux abords des Gachaux</p> <p>Traitement paysager par plantations arbustives cassant la crête des talus de déblai et masquant le haut des caténaires et remise en culture des dépôts de matériaux prévus.</p>	EE Juillet 2009	102	5	31,633	31,633	Draché	2	<p>Le traitement paysager est terminé : haie haute et arbres isolés. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.</p> <p>Les deux dépôts (314-1 et 317-1) présents à l'Est de la LGV ont été remis en culture.</p>	<p>GITER-00092 (Vue en plan des plantations lot 2) planche 9/23</p>

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Réalisation de la réalisation
64	6 Sepmes à Draché	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sepmes à Draché Passage aux abords de la Naudaie Traitement paysager par plantations arbustives habillant les talus et les crêtes de déblai.	EE Juillet 2009	102	6	33,335	33,335	Draché	2	Le traitement paysager est terminé : haie haute et arbres isolés. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.	GITER-00092 (Vue en plan des plantations lot 2) planche 11/23
65	6 Sepmes à Draché	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sepmes à Draché Passage aux abords de la Rérais Traitement paysager par plantations arbustives sur les talus de déblais et remise en culture des pentes adoucies.	EE Juillet 2009	102	7	33,86	33,86	Draché	2	Le traitement paysager est terminé : lisières chiroptères, massifs arbustifs, bandes boisées, arbres isolés et massifs boisés. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.	GITER-00092 (Vue en plan des plantations lot 2) planche 11/23
66	6 Sepmes à Draché	Le tourisme et les loisirs	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sepmes à Draché Interception du Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle (GR 655) et du sentier de randonnée "La ChapelleTantan" Rétablissement des cheminements par la voirie proche	EE Juillet 2009	102	8	34,66	34,66	Draché	2	Le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle et le chemin de la Chapelle Tantan sont rétablis sous le PRA 0341 au niveau du rétablissement de la VC6, puis par le CR 58, comme vu avec l'aménagement foncier.	PV de réception du 03/02/2016
59.1	6 Sepmes à Draché	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sepmes à Draché Principe de rétablissement sur la commune de Sepmes VC12	EE Juillet 2009	103	SN3	30,5	30,5	Sepmes	2	La VC 12 est rétablie en l'état sous le VIA 0305.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0111 non encore signée par la commune PV de réception du 15/12/2015
62.1	6 Sepmes à Draché	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sepmes à Draché Principe de rétablissement sur la commune de Draché CR 42	EE Juillet 2009	103	SN4	31,05	31,05	Draché	2	Le CR 42 est rabattu sur la RD 59 par la VLT 0313-1 à l'Est et la VLT 0313-2 à l'Ouest.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0112 non encore signée par la commune PV de réception du 03/02/2016

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
62.3	6 Sepmes à Draché	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sepmes à Draché Principe de rétablissement sur la commune de Draché CR 40	EE Juillet 2009	103	SN6	31,9	31,9	Draché	2	Une concertation avec la commune de Draché a permis d'identifier les voiries qui seraient rétablies dans le cadre du projet. Le CR 40 ne fait pas partie de celles-ci. Il a été coupé, conformément aux études d'aménagement foncier.	Extrait du plan d'aménagement foncier Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0112 non encore signée par la Commune.
63.4	6 Sepmes à Draché	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sepmes à Draché Principe de rétablissement sur la commune de Draché CR 20	EE Juillet 2009	103	SN8	32,7	32,7	Draché	2	Le CR 20 est rabattu à l'Ouest sur la VC 5 par la VLT 0324-2.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0112 non encore signée par la commune PV de réception du 03/02/2016
63.5	6 Sepmes à Draché	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sepmes à Draché Principe de rétablissement sur la commune de Draché VC 363	EE Juillet 2009	103	SN9	33,275	33,275	Draché	2	La VC 363 est rétablie par le PRO 0332.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0112 non encore signée par la commune PV de réception du 03/02/2016
65.2	6 Sepmes à Draché	Le bruit et les vibrations	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sepmes à Draché Protection acoustique à la source par merlon Abords de la Rérais	EE Juillet 2009	103	SN10	33,86	33,86	Draché	2	Un merlon (MAC 0334-1 - 4m x 130m) a été réalisé.	Plan EXE : ITEGA-20101-A1
65.1	6 Sepmes à Draché	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sepmes à Draché Principe de rétablissement sur la commune de Draché VC 6	EE Juillet 2009	103	SN11	34,147	34,147	Draché	2	La VC 6 est rétablie par le PRA 0341.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0112 non encore signée par la commune PV de réception du 03/02/2016

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
66.1	6 Sepmes à Draché	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sepmes à Draché Principe de rétablissement sur la commune de Draché RD 910	EE Juillet 2009	103	SN12	34,836	34,836	Draché	2	La RD 910 est rétablie par le PRO 0348.	Convention de rétablissement de voiries CODEI C0101 signée par le CG le 14/05/2012 PV de réception du 18/11/2015
67	7 Draché à Nouâtre	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Draché à Nouâtre Passage aux abords de Draché Traitement paysager par : • Modelés de buttes paysagères, • Confortement de la végétation actuelle par de nouvelles plantations ou écrans d'arbres et d'arbustes, en harmonie avec le paysage actuel.	EE Juillet 2009	106	1	35,215	35,215	Draché	2	Le traitement paysager est terminé : haies chiroptères. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.	GITER-00092 (Vue en plan des plantations lot 2) planche 13/23
68	7 Draché à Nouâtre	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Draché à Nouâtre Franchissement des coteaux nord de la vallée de la Vienne entre Draché et Maillé Traitement paysager par : • Reboisement de la partie supérieure des talus dans la partie du tracé en fort déblai dans le coteau, • Recréation de lisières au droit des boisements existants, • Plantation de bosquets d'arbres aux abords des hameaux habités isolés, • Confortement de la trame bocagère le long du tracé de la LGV dans la vallée du Réveillon.	EE Juillet 2009	106	2	36	37	Draché	2	Le traitement paysager est terminé : haies chiroptères, massifs arbustifs et massifs boisés. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.	GITER-00092 (Vue en plan des plantations lot 2) planches 13 et 14/23
69	7 Draché à Nouâtre	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Draché à Nouâtre Franchissement du coteau des Trois Pierres Traitement paysager du déblai : • En masquant l'ouverture par une tranchée couverte de 100 m au droit de Villière, • En reboisant le toit de la tranchée couverte.	EE Juillet 2009	106	3	36,15	36,15	Maillé	2	La TRC 0360, une tranchée couverte d'une longueur de 324 m, a été réalisée. Le traitement paysager du toit de la tranchée couverte est terminé : massif boisé. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.	GITER-00092 (Vue en plan des plantations lot 2) planche 14/23

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
75	7 Draché à Nouâtre	Le bruit et les vibrations	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Draché à Nouâtre</p> <p>Passage aux abords de la Braudière</p> <p>Proposition d'acquisition En cas de volonté de rester des propriétaires, traitement acoustique de façade.</p>	EE Juillet 2009	106	4	37,755	37,755	Maillé	2	<p>Une convention de traitement acoustique de façade a été signée avec M. Guy SOULAS le 17/09/2014. Les travaux d'isolation ont été réalisés et réceptionnés sans réserve le 22/06/2015.</p> <p>Une convention de traitement acoustique de façade a été signée avec M. Didier SOULAS le 10/12/2014. Les travaux d'isolation ont été réalisés et réceptionnés sans réserve le 22/06/2015.</p>	<p>Conventions signées le 17/09/2014 et le 10/12/2014</p> <p>PV de réception du 22/06/2015</p> <p>Etude acoustique : GCSDS-04110-D0 page 48/53</p>
79	7 Draché à Nouâtre	Le paysage	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Draché à Nouâtre</p> <p>Passage aux abords du bourg de Maillé, village martyr de la seconde guerre mondiale</p> <p>Traitement paysager par :</p> <p>1• Modelés paysagers en pentes douces (possibilité de remise en culture si la pente le permet), 2• Plantations arbustives sur les talus, 3• Conformité des aménagements paysagers avec les "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire" émises sur ce secteur, 4• Mise en place d'un partenariat entre le concessionnaire et la commune pour la promotion de la maison du souvenir à Maillé.</p>	EE Juillet 2009	106	6	37,95	37,95	Maillé	2	<p>1) Les pentes des talus n'ont pas été adoucies afin d'optimiser les emprises.</p> <p>2) 3) En concertation avec la commune, des ajustements ont été apportés par rapport aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire". Le traitement paysager est terminé : haie haute, massif arbustifs, arbres isolés et lisières chiroptères. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.</p> <p>4) Dans le cadre de la promotion de la maison du souvenir à Maillé, un partenariat a été signé entre LISEA et la Commune et le panneau "Maillé village martyr" a été installé en 2015 sur l'A10.</p>	<p>GITER-00092 (Vue en plan des plantations lot 2) planche 15/23</p>
77	7 Draché à Nouâtre	Le paysage	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Draché à Nouâtre</p> <p>Passage aux abords de la Babinière</p> <p>Proposition d'acquisition. En cas de volonté de rester des propriétaires, traitement acoustique de façade et aménagement paysager conformément aux «Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire» émises sur ce secteur.</p>	EE Juillet 2009	106	7	37,755	37,755	Maillé	2	<p>En accord avec les propriétaires, les 2 bâtis ont été acquis</p>	<p>Actes de vente :</p> <p>- 20/12/2010 (ZT100)</p> <p>- 17/10/2011 (ZT139)</p>

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
81	7 Draché à Nouâtre	Le paysage	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Draché à Nouâtre</p> <p>Passage aux abords du Pérou</p> <p>Proposition d'acquisition En cas de volonté de rester des propriétaires, traitement paysager par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plantation d'une haie bocagère dense sur le merlon acoustique, • Plantation d'une seconde haie le long du rétablissement, • Végétalisation du modelé entre la LGV et l'A10 par des arbustes. 	EE Juillet 2009	106	8	38,75	38,75	Maillé	2	En accord avec les propriétaires, le bâti a été acquis et détruit.	Procédure d'expropriation terminée. Propriétaires indemnisés le 23/08/2013. Parcelle (ZW20-21).
83	7 Draché à Nouâtre	Le paysage	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Draché à Nouâtre</p> <p>Passage aux abords d'une habitation du Bois Semé</p> <p>Proposition d'acquisition</p> <p>En cas de volonté de rester des propriétaires, traitement paysager par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Végétalisation du modelé par un boisement dense, • Reconstitution de lisières boisées à l'ouest de la LGV. 	EE Juillet 2009	106	9	39,72	39,72	Maillé	2	En accord avec le propriétaire, le bâti a été acquis et détruit.	Acte de vente : - 28/11/2011 (D408-409)
85	7 Draché à Nouâtre	La phase travaux	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Draché à Nouâtre</p> <p>Base travaux et maintenance de Nouâtre-Maillé</p> <p>Implantation de la base travaux et maintenance parallèlement à la LGV. Cet équipement sera soumis à la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.</p> <p>Les objectifs de protection suivants seront pris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protection de la qualité des eaux (ex : collecte et traitement des eaux de ruissellement avant rejet dans le milieu naturel, traitement des eaux usées issues de la base de vie), • Traitement paysager par mise en œuvre de masques visuels et plantations au moment des travaux de terrassement de cette emprise, • Maintien d'un traitement paysager lors de la reconversion en base maintenance. <p>Un aménagement paysager sera réalisé conformément aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire" émises sur ce secteur.</p>	EE Juillet 2009	106	10	40,66	40,66	Nouâtre	2	<p>Une station d'épuration a été installée le long de la RD 109.</p> <p>Un merlon acoustique (MAC BTN 0407-1 - 925m x 4m) a été réalisé. Il a été végétalisé et est prolongé par un écran acoustique (EEE 0413-1 - 325m x 2,5m).</p> <p>De plus des haies et des massifs boisés ont été réalisés lors de la saison de plantation 2015/2016, dans la limite de la délibération prise par la commune de Maillé le 25/09/2015, qui a souhaité la suppression d'une partie des aménagements paysagers.</p>	<p>GITER-00092 planches 20 à 22/30</p> <p>Délibération du Conseil Municipal de Maillé du 25/09/2015</p>

SUIVI DES ENGAGEMENTS DE L'ETAT LOCALISES EN INDRE-ET-LOIRE
ENGAGEMENTS DE L'ETAT REALISES OU SANS OBJET

15/07/2016

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
84	7 Draché à Nouâtre	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Draché à Nouâtre Aire de repos de Maillé Aménagement réalisé en concertation avec le concessionnaire autoroutier	EE Juillet 2009	106	11	40,35	40,85	Nouâtre	2	L'aménagement de l'aire de repos de Maillé a été concerté avec le concessionnaire autoroutier. Le service n'a pas été interrompu.	Convention relative au financement et à la réalisation des travaux de réaménagement de l'aire de repos de Nouâtre et des opérations connexes (V2 du 28/08/13) signée le 23/09/13. PV OPR signé le 07/01/2015
73	7 Draché à Nouâtre	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Draché à Nouâtre Passage aux abords de la Rabaudière Traitement paysager par végétalisation arbustive des talus conformément aux principes proposés dans le schéma directeur paysager.	EE Juillet 2009	106	13	36,57	36,57	Maillé	2	Le traitement paysager est terminé : massif boisé, arbres isolés et massifs arbustifs. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.	GITER-00092 (Vue en plan des plantations lot 2) planche 16/23
72	7 Draché à Nouâtre	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Draché à Nouâtre Passage aux abords du Village des Champs Traitement paysager par végétalisation arbustive des talus et remise en culture des pentes adoucies des talus conformément aux principes proposés dans le schéma directeur paysager.	EE Juillet 2009	106	14	36,57	36,57	Maillé	2	Le traitement paysager est terminé : haies et arbres isolés. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.	GITER-00092 (Vue en plan des plantations lot 2) planche 17/23
71	7 Draché à Nouâtre	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Draché à Nouâtre Passage aux abords de la Chapelle Traitement paysager par plantations arbustives denses entre les voies et plantations arbustives sur les talus de déblai conformément aux principes proposés dans le schéma directeur paysager.	EE Juillet 2009	106	15	36,57	36,57	Maillé	2	Les aménagements paysagers n'ont pas été réalisés, conformément au souhait de la Commune, exprimé dans la délibération du Conseil Municipal en date du 25/09/2015, de les supprimer.	Délibération du Conseil Municipal de Maillé du 25/09/2015

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
70	7 Draché à Nouâtre	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Draché à Nouâtre Passage aux abords de la Piraudière et de la Gannerai Traitement paysager par reconstitution des lisières du boisement et plantations arbustives sur les talus conformément aux principes proposés dans le schéma directeur paysager.	EE Juillet 2009	106	16	36,57	36,57	La Celle Saint Avant	2	Le traitement paysager est terminé : des haies chiroptères et des massifs arbustifs ont été plantés en 2015/2016 et les talus ont été végétalisés.	GITER-00092 (Vue en plan des plantations lot 2) planche 18/23
69.2	7 Draché à Nouâtre	Le bruit et les vibrations	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sepmes à Draché Protection acoustique à la source par écran La Borderie	EE Juillet 2009	107	SN3	36,8	36,8	Maillé	2	En accord avec la commune, un merlon (6m x 400m) a été réalisé. Deux autres merlons acoustiques (MEE 0363-2 - 1,50m x 180m et MAC 0364-2 - 3,50m x 150m) ont été réalisés.	Plans EXE : GITEC-PS021 et ITEGA-20151-C0
73.1	7 Draché à Nouâtre	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Draché à Nouâtre Principe de rétablissement sur la commune de Maillé RD 91	EE Juillet 2009	107	SN4	36,97	36,97	Maillé	2	La RD 91 est rétablie par le PRA 0369.	Convention de rétablissement de voiries CODEI C0101 signée par le CG le 14/05/2012 PV de réception du 18/11/2015
74.1	7 Draché à Nouâtre	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Draché à Nouâtre Principe de rétablissement sur la commune de Maillé CR "Réveillon"	EE Juillet 2009	107	SN5	37,4	37,4	Maillé	2	Une concertation avec la communes de Maillé a permis d'identifier les voiries qui seraient rétablies dans le cadre du projet. Ce chemin ne fait pas partie de celles-ci. La circulation se fera par la RD 91 au Nord.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0113 non encore signée par la Commune.
79.2	7 Draché à Nouâtre	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Draché à Nouâtre Principe de rétablissement sur la commune de Maillé RD 158	EE Juillet 2009	107	SN7	38,013	38,013	Maillé	2	La RD 158 est rétablie par les PRA 0380, PRA CA1-0020 et PRA CA2-0020.	Convention de rétablissement de voiries CODEI C0101 signée par le CG le 14/05/2012 PV de réception du 18/11/2015
81.1	7 Draché à Nouâtre	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Draché à Nouâtre Principe de rétablissement sur la commune de Maillé RD 109	EE Juillet 2009	107	SN8	39,715	39,715	Maillé	2	La RD 109 est rétablie par le PRA 0397 et le PRA HL 397-2.	Convention de rétablissement de voiries CODEI C0101 signée par le CG le 14/05/2012 PV de réception du 18/11/2015

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
88	8 Nouâtre à Pussigny	Le tourisme et les loisirs	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Nouâtre à Pussigny</p> <p>Zone de loisirs</p> <p>Prise en charge financière de la relocalisation en concertation avec la commune de Nouâtre</p>	EE Juillet 2009	110	1	41,29	41,29	Nouâtre	2	<p>La commune a été indemnisée dans le cadre administratif de l'expropriation pour l'étang de pêche et le bâtiment utilisé par l'association .</p>	<p>Ordonnance d'expropriation du 02/03/2012 Règlement à la commune du 27/07/2012</p>
89	8 Nouâtre à Pussigny	L'aménagement et l'urbanisme	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Nouâtre à Pussigny</p> <p>Equipement d'activité: Bureaux du comité d'entreprise EVERITE</p> <p>Indemnisation du propriétaire dans les conditions prévues par le code de l'expropriation et prise en charge financière de la recherche d'un nouveau site d'implantation si tel est le souhait de la société concernée</p>	EE Juillet 2009	110	2	41,37	41,37	Nouâtre	2	<p>Un protocole a été signé avec l'amicale des anciens salariés EVERITE de Descartes et des travailleurs de l'amiante pour son activité de pêche. Conformément au protocole, cette dernière a été indemnisée.</p>	<p>Un protocole d'accord a été signé le 25/06/2012.</p>
93	8 Nouâtre à Pussigny	Le paysage	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Nouâtre à Pussigny</p> <p>Franchissement de la vallée de la Vienne et de sa zone inondable</p> <p>Traitement global de l'insertion du projet dans la vallée incluant :</p> <p>1• Mise en place de garde-corps pleins de 1,5 m de hauteur pour réduire les émissions sonores à la source 2. Etudes architecturales afin d'améliorer l'insertion paysagère du viaduc, 3• Traitement paysager conformément aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire" émises sur ce secteur.</p> <p>Pour le maintien des caractéristiques de la zone inondable :</p> <p>4• Franchissement en viaduc d'environ 380 mètres de longueur (à préciser lors des études de détail) pour la préservation des colonies de Grande Mulette, 5• Respect de l'objectif de surélévation maximale d'1 cm au droit des secteurs habités en amont.</p>	EE Juillet 2009	110	4	41,72	42	Nouâtre	2	<p>1) La réalisation de l'ouvrage intègre la mise en place de garde-corps pleins de 1,5m de haut sur toute la longueur de traversée (EEE 0417-1 et 0417-2)</p> <p>2) Une étude architecturale a été réalisée pour le viaduc de la Vienne.</p> <p>3) En concertation avec la commune, des ajustements ont été apportés par rapport aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire". Le traitement paysager est terminé : haies. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016. De plus, la ripisylve a été reconstituée par des plantations arbustives.</p> <p>4) Un viaduc de 346m de long (VIA 0418) a été réalisé.</p> <p>5) La limite d'exhaussement de 1 cm au niveau des zones d'enjeux est respectée. Le décaissement de la Vienne sous l'ouvrage de l'A10 et les berges sud de la Vienne a été réalisé.</p>	<p>1) IBECJ-22000 2) CODEI-AR103 Viaduc de la Vienne - Dispositions architecturales 3) GITER-00092 (Vue en plan des plantations lot 2) planche 22/23 4) 5) CODDT-E0054-A3</p> <p>Pas de docs de référence ?</p>

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
94	8 Nouâtre à Pussigny	Le paysage	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Nouâtre à Pussigny</p> <p>Passages aux abords des Varennes</p> <p>Traitement paysager par plantation de haies bocagères humides denses masquant les piles du pont et insérant le projet dans le maillage existant conformément aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire" émises sur ce secteur.</p>	EE Juillet 2009	110	5	41,82	42,39	Ports-sur- Vienne	2	<p>En concertation avec la commune, des ajustements ont été apportés par rapport aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire". Le traitement paysager est terminé : haies et massif arbustif. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.</p>	<p>Délibérations du Conseil Municipal de Ports-sur-Vienne du 18/07/2014</p> <p>GITER-00092 (Vue en plan des plantations lot 2) planche 22/23</p> <p>CODDI-2PL50 (CRR Mairie Ports-sur-Vienne du 17/04/2015)</p>
95	8 Nouâtre à Pussigny	Le paysage	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Nouâtre à Pussigny</p> <p>Passage aux abords des Maisons Rouges</p> <p>Traitement paysager par végétalisation du merlon acoustique par une haie bocagère dense.</p>	EE Juillet 2009	110	6	41	41	Ports-sur- Vienne	2	<p>Le traitement paysager est terminé : haies et massif arbustif. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.</p>	<p>GITER-00092 (Vue en plan des plantations lot 2) planche 22/23</p> <p>CODDI-2PL50 (CRR Mairie Ports-sur-Vienne du 17/04/2015)</p>
97	8 Nouâtre à Pussigny	Le paysage	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Nouâtre à Pussigny</p> <p>Passage aux abords du hameau de Sauvage</p> <p>Aménagement paysager conformément aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire" émises sur ce secteur.</p>	EE Juillet 2009	110	7	43,35	43,35	Pussigny / Ports-sur- Vienne	3	<p>A la demande des communes de Pussigny et Port-sur-Vienne, l'aménagement initialement proposé est remplacé par un écran acoustique le long de l'A10 (EEE 0434-1 - 485m x 3m) et un écran le long de la LGV (EAR 0433-1 - 450m x 2,5m). Cet ajustement a été validé lors du CSEE du 12/04/2013.</p> <p>Le traitement paysager est terminé : bandes boisées et arbres isolés. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.</p>	<p>Délibération du conseil municipal de Ports-sur-Vienne du 15 décembre 2011 et de Pussigny du 08 février 2012</p> <p>GITER-00093 (Vue en plan des plantations lot 3) planches 1 et 2/30</p> <p>CODDI-2PL50 (CRR Mairie Ports-sur-Vienne du 17/04/2015)</p> <p>CODDI-2PL51 (CRR Mairie Pussigny du 22/04/2015)</p>
99	8 Nouâtre à Pussigny	Le tourisme et les loisirs	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Nouâtre à Pussigny</p> <p>Interception du sentier de Grande Randonnée n°48</p> <p>Rétablissement du cheminement par la voirie localisée à proximité (RD 107)</p>	EE Juillet 2009	110	9	43,88	43,88	Ports-sur- Vienne	3	<p>Le sentier de Grande Randonnée n°48 est rétabli par le PRA 0438+7 au niveau du rétablissement de la RD107.</p>	<p>Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0101 signée par CG le 14/05/2012</p> <p>PV de réception du 30/11/2015</p>

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
100	8 Nouâtre à Pussigny	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Nouâtre à Pussigny Passage aux abords de la Caudière Traitement paysager par plantation de haies bocagères en rideaux.	EE Juillet 2009	110	10	44,72	44,72	Pussigny	3	Le traitement paysager est terminé : bandes boisées et arbres isolés. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.	GITER-00093 (Vue en plan des plantations lot 3) planche 3/30 CODDI-2PL51 (CRR Mairie Pussigny du 22/04/2015)
102	8 Nouâtre à Pussigny	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Nouâtre à Pussigny Passage aux abords de Doux Traitement paysager par plantation de massifs arbustifs et boisés à l'image du sommet boisé de la ferme de Doux.	EE Juillet 2009	110	12	46,77	46,77	Pussigny	3	Le traitement paysager est terminé : haies. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.	GITER-00093 (Vue en plan des plantations lot 3) planche 3/30 CODDI-2PL51 (CRR Mairie Pussigny du 22/04/2015)
101	8 Nouâtre à Pussigny	Le patrimoine culturel	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Nouâtre à Pussigny Passage à proximité du dolmen de Doux En concertation avec le service départemental de l'architecture et du paysage, traitement paysager par : • Adoucissement des crêtes de talus, • Replantation de masses boisées en crête de talus.	EE Juillet 2009	110	13	46,9	46,9	Pussigny	3	Le projet paysager a fait l'objet d'un travail de concertation entre un architecte paysagiste et l'Architecte des Bâtiments de France. Les pentes des talus n'ont pas été adoucies afin d'optimiser les emprises. Haies, bandes boisées et massif boisé ont été plantés lors de la saison 2015/2016.	GITER-00093 (Vue en plan des plantations lot 3) planches 5 et 6/30 CODDI-2PL51 (CRR Mairie Pussigny du 22/04/2015) GCENV-26102-A2 - Dossier paysager Dolmen de Doux
91.1	8 Nouâtre à Pussigny	Le bruit et les vibrations	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Nouâtre à Pussigny Protection acoustique à la source par écran Vallée de la Vienne	EE Juillet 2009	111	SN2	41,37	41,79	Ports-sur-Vienne	3	Des écrans ont été posés : - EEE 0413-1 (2,5m x 325) - EEE 0414-1 (1,8m x 95) - EEE 0417-1 (1,5m x 345m) - EEE 0420-1 (2,4m x 150m) - EEE 0417-2 (1,5m x 345m) - EEE 0420-2 (2,4m x 155m)	Plans EXE : IINGA-20200, IINGA-20201, IINGA-20203, IINGA-21210, IINGA-2121, IBECJ-22000, IINGB-62100, IINGB-62200, IINGB-61100 et IINGB-61200
95.2	8 Nouâtre à Pussigny	Le bruit et les vibrations	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Nouâtre à Pussigny Protection acoustique à la source par merlon Abords des Maisons Rouges	EE Juillet 2009	111	SN3	42,23	42,23	Ports-sur-Vienne	3	Un merlon (MAC 0422-1 - 3m x 280m) a été réalisé.	Plan EXE : IDEBK-3C201-C0

SUIVI DES ENGAGEMENTS DE L'ETAT LOCALISES EN INDRE-ET-LOIRE
ENGAGEMENTS DE L'ETAT REALISES OU SANS OBJET

15/07/2016

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
93.1	8 Nouâtre à Pussigny	Le bruit et les vibrations	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Nouâtre à Pussigny Protection acoustique à la source par merlon Abords des Varennes	EE Juillet 2009	111	SN4	41,72	42	Ports-sur- Vienne	3	Un merlon (MEE 0425-2 - 3m x 210m) a été réalisé entre la LGV et l'autoroute A10. Le merlon initialement prévu est remplacé par un écran végétal, conformément aux souhaits de la commune. Délibérations du Conseil Municipal de Ports-sur-Vienne : - 23/05/2014 - 18/07/2014	Plan EXE : IDEBK-3C002-B0
97.1	8 Nouâtre à Pussigny	Le bruit et les vibrations	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Nouâtre à Pussigny Protection acoustique à la source par écran Abords du hameau de Sauvage	EE Juillet 2009	111	SN6	43,35	43,35	Ports-sur- Vienne	3	Des écrans acoustiques ont été posés : - EAR 0433-1 (3m x 455m) entre la LGV et l'autoroute A10 - EEE 0434-1 (2,3m x 465m) à l'est de l'autoroute A10.	Plan EXE : IINGB-64100 à 64102-B0, IINGB-64200-B0 et IALTB-00010-A3
98.1	8 Nouâtre à Pussigny	L'aménage ment et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Nouâtre à Pussigny Principe de rétablissement sur la commune de Ports-sur-Vienne RD 107	EE Juillet 2009	111	SN7	43,879	43,879	Pussigny	3	La RD107 est rétablie par le PRA 0438+7. Le Pont-Rail a un tirant d'air de 5m conformément à la concertation avec le monde agricole.	Convention de rétablissement de voies CODEI C0101 signée par le CG le 14/05/2012 PV de réception du 20/11/2015
100. 1	8 Nouâtre à Pussigny	L'aménage ment et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Nouâtre à Pussigny Principe de rétablissement sur la commune de Pussigny VC 5	EE Juillet 2009	111	SN8	46,222	46,222	Pussigny	3	La VC 5 est rétablie par le PRO 0462.	Convention de rétablissement de voies : CODEI C0117 non encore signée par la commune PV de réception du 12/08/2015
100. 2	8 Nouâtre à Pussigny	L'aménage ment et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Nouâtre à Pussigny Principe de rétablissement sur la commune de Pussigny CR 5	EE Juillet 2009	111	SN9	46,65	46,65	Pussigny	3	Le CR 5 est rabattu sur la liaison entre la VC 5 et le CR 1 (VLT 0465-1).	Convention de rétablissement de voies : CODEI C0117 non encore signée par la Commune. PV de réception du 01/09/2015
100. 3	8 Nouâtre à Pussigny	L'aménage ment et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Nouâtre à Pussigny Principe de rétablissement sur la commune de Pussigny CR 1	EE Juillet 2009	111	SN10	46,9	46,9	Pussigny	3	Le CR 1 (nommé CR 15 sur la commune d'Antogny-le-Tillac, ou encore CR de Doux) est rabattu à l'Ouest sur la RD 20 par la VLT 0474-2 et à l'Est sur la VC5 par la VLT 0465-1	Convention de rétablissement de voies : CODEI C0117 non encore signée par la Commune. PV de réception du 01/09/2015

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
102. 1	8 Nouâtre à Pussigny	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Nouâtre à Pussigny Principe de rétablissement sur la commune de Pussigny CR 68	EE Juillet 2009	111	SN11	47,4	47,4	Pussigny	3	Le CR 68 est rabattu sur la liaison entre le CR 1 et la RD20 (VLT 0474-2).	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0117 non encore signée par la Commune. PV de réception du 01/09/2015
106	9 Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande	Le tourisme et les loisirs	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur d'Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande Equipement de loisirs : aire de pique-nique Acquisition et indemnisation du propriétaire dans les conditions prévues par le code de l'expropriation	EE Juillet 2009	114	3	47,93	47,93	Marigny-Marmande	3	Sur demande de la commune, la parcelle (ZK30) sur laquelle se situe l'aire de pique-nique existante n'a pas été rachetée. En accord avec la commune, COSEA a financé les équipements nécessaires à l'aménagement de la parcelle YB33, appartenant à la commune, à l'identique. Cet ajustement aux engagements de l'Etat a été validé en Comité de suivi, en préfecture, le 25 octobre 2013	<u>Pour ajustement :</u> Extrait du registre des délibérations de la commune de Marigny-Marmande n° 2012-09-031 - Signé par la sous-préfecture de Chinon CR du CSEE du 25/10/2013 <u>Pour réalisation :</u> Facture du paysagiste avec signature du Maire précédée de la mention "travail effectué et terminé"
108	9 Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur d'Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande Passage aux abords de Peige Traitement paysager par : 1• Végétalisation du merlon acoustique à l'ouest par une haie bocagère en rideaux. 2• Mise en place d'un modelé paysager planté d'une haie bocagère en rideaux à l'est. 3 • Remise en culture des pentes douces du talus.	EE Juillet 2009	114	4	48,3	48,3	Marigny-Marmande	3	1) 2) Le traitement paysager est terminé : bandes boisées, massif boisé et massif arbustif à l'Ouest, et haies à l'Est. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016. 3) Les pentes des talus n'ont pas été adoucies afin d'optimiser les emprises.	GITER-00093 (Vue en plan des plantations lot 3) planche 7/30 CODDI-2PL52 (CRR Marigny-Marmande Mairie 22/04/2015)

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
109	9 Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande	Le paysage	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur d'Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande</p> <p>Franchissement des coteaux de Marigny-Marmande</p> <p>Traitement paysager défini en concertation avec le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adoucissement des pentes de remblais et des crêtes des talus de déblai, afin de réduire l'aspect artificiel de l'ouvrage (création de dépôts de terre en pente douce de part et d'autre du tracé), • Implantation de merlons paysagers en continuité des talus de déblai au droit des habitations proches de la ligne, • Plantations arbustives habillant surtout les talus de remblais, • Mise en place de haies bocagères discontinues en rideaux ou de bosquets regroupés autour des zones d'habitat ou des remblais de rétablissements routiers, • Confortement des boisements et haies bocagères touchés par le tracé, par des reboisements de lisières ou des replantations de haies se raccordant à la trame végétale existante, • Au sein du franchissement des coteaux, fronts de tailles replantés d'arbustes et plantation éventuelle de haies bocagères isolant visuellement la ligne des éventuels promeneurs ou des habitations proches. 	EE Juillet 2009	114	5	48,3	49,6	Marigny-Marmande	3	Le traitement paysager est terminé : massifs arbustifs, haies et arbres isolés. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.	GITER-00093 (Vue en plan des plantations lot 3) planche 7/30 CODDI-2PL52 (CRR Marigny-Marmande Mairie 22/04/2015)
110	9 Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande	Le paysage	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur d'Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande</p> <p>Passage aux abords de Psé</p> <p>Traitement paysager conformément aux principes proposés dans le schéma directeur paysager par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Végétalisation du merlon acoustique à l'est par une haie bocagère en rideaux, • Mise en place d'un modelé paysager planté d'un massif arbustif à l'ouest, • Remise en culture des pentes douces des talus. 	EE Juillet 2009	114	6	48,665	48,665	Marigny-Marmande	3	1) 2) Le traitement paysager est terminé : bandes boisées et massifs arbustifs à l'Ouest, et massifs arbustifs à l'Est. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016. 3) Les pentes des talus n'ont pas été adoucies afin d'optimiser les emprises.	GITER-00093 (Vue en plan des plantations lot 3) planche 7/30 CODDI-2PL52 (CRR Marigny-Marmande Mairie 22/04/2015)
111	9 Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande	Le paysage	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur d'Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande</p> <p>Passage aux abords du Marais et de la Fuye</p> <p>Aménagement paysager conformément aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire" émises sur ce secteur.</p>	EE Juillet 2009	114	7	49,55	49,55	Marigny-Marmande	3	En concertation avec la commune, des ajustements ont été apportés par rapport aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire". Le traitement paysager est terminé : massifs boisés aux abords du Marais, à l'Est, et massifs boisés, massifs arbustifs et haies aux abords de La Fuye, à l'Ouest. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.	GITER-00093 (Vue en plan des plantations lot 3) planche 8/30 CODDI-2PL52 (CRR Marigny-Marmande Mairie 22/04/2015)

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
112	9 Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur d'Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande Passage aux abords du Four Fondu Aménagement paysager conformément aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire" émises sur ce secteur.	EE Juillet 2009	114	8	50,59	50,59	Marigny-Marmande	3	En concertation avec la commune, des ajustements ont été apportés par rapport aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire". Le traitement paysager est terminé : haies, massif boisé et arbres isolés. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.	GITER-00093 (Vue en plan des plantations lot 3) planche 9/30 CODDI-2PL52 (CRR Marigny-Marmande Mairie 22/04/2015)
113	9 Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur d'Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande Passage aux abords de la Davière Aménagement paysager conformément aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire" émises sur ce secteur.	EE Juillet 2009	114	9	50,89	50,89	Marigny-Marmande	3	En concertation avec la commune, des ajustements ont été apportés par rapport aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire". Le traitement paysager est terminé : bandes boisées, massifs arbustifs et arbres isolés. Les plantations ont été réalisées à la saison 2015/2016.	GITER-00093 (Vue en plan des plantations lot 3) planche 9/30 CODDI-2PL52 (CRR Marigny-Marmande Mairie 22/04/2015)
114	9 Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur d'Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande Passage aux abords de Traincu Aménagement paysager conformément aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire" émises sur ce secteur.	EE Juillet 2009	114	10	51,555	51,555	Marigny-Marmande	3	En accord avec la commune, aucune plantation n'a été réalisée.	CODDI-2PL52 (CRR Marigny-Marmande Mairie 22/04/2015)
108. 2	9 Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande	Le bruit et les vibrations	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur d'Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande Protection acoustique à la source par merlon Abords de Peige	EE Juillet 2009	115	SN2	48,3	48,3	Marigny-Marmande	3	Un merlon (MAC 0483-2 - 4m x 500m) a été réalisé.	Plan EXE: IDEBK-3C027-B0
108. 1	9 Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur d'Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande Principe de rétablissement sur la commune de Marigny-Marmande VC 173	EE Juillet 2009	115	SN3	48,4	48,4	Marigny-Marmande	3	La VC 173 est rabattue sur la RD 20 par la VLT 0481-1.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0119 signée par la Commune le 01/12/2014. PV de réception non signé mais sans réserve + CR visite

SUIVI DES ENGAGEMENTS DE L'ETAT LOCALISES EN INDRE-ET-LOIRE
ENGAGEMENTS DE L'ETAT REALISES OU SANS OBJET

15/07/2016

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
110. 1	9 Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande	Le bruit et les vibrations	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur d'Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande Protection acoustique à la source par merlon Abords de Psé	EE Juillet 2009	115	SN4	48,66	48,66	Marigny-Marmande	3	Un merlon (MAC 0487-1 - 4m x 400m) a été réalisé.	Plan EXE : IDEBK-3C027-B0
111. 2	9 Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur d'Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande Principe de rétablissement sur la commune de Marigny-Marmande RD 401 (VC 10)	EE Juillet 2009	115	SN6	49,55	49,55	Marigny-Marmande	3	La RD 401 est rétablie par le PRO 0495	Convention de rétablissement de voiries CODEI C0101 signée par le CG le 14/05/2012 PV de réception du 17/11/2015
111. 4	9 Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande	Le bruit et les vibrations	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur d'Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande Protection acoustique à la source par merlon Abords de la Fuye	EE Juillet 2009	115	SN7	49,55	49,55	Marigny-Marmande	3	Des merlons ont été réalisés et un écran a été posé : - MAC 0497-2 (3m x 145m) - EAR 0498-2 (2,2m x 45m) - MAC 0499-2 (3m x 200m) - MEE 0501-2 (3m x 60m)	Plans EXE : IDEBK-3C037-C0 et IDEBK-3C042-C0
111. 5	9 Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande	Le bruit et les vibrations	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur d'Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande Protection acoustique à la source par merlon Abords du Marais	EE Juillet 2009	115	SN8	49,55	49,55	Marigny-Marmande	3	Des merlons ont été réalisés : - MAC 0499-1 (3m x 300m) - MEE 0500-1 (3m x 140m)	Plan EXE : IDEBK-3C037-C0
113. 1	9 Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur d'Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande Principe de rétablissement sur la commune de Marigny-Marmande RD 110	EE Juillet 2009	115	SN10	50,893	50,893	Marigny-Marmande	3	La RD 110 est rétablie par le PRO 0508.	Convention de rétablissement de voiries CODEI C0101 signée par le CG le 14/05/2012 PV de réception du 17/11/2015